

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 41 (1944)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Concours

La Société romande ouvre un concours, entre les fabricants que cela peut intéresser, pour la présentation d'un modèle de caissette pratique pour la capture et le transport des essaims.

En effet, depuis que nous avons instauré une centrale pour la vente et l'achat des essaims, nous avons pu remarquer que ces transports ne se font pas toujours dans des récipients pratiques et appropriés aux circonstances. Nous demandons donc aux constructeurs de ruches de nous présenter un modèle pratique, pouvant servir pour le transport par poste ainsi que pour la mise en ruche. Le même modèle doit pouvoir servir non seulement pour introduire un essaim dans une ruche Dadant, mais aussi pour la ruche Bürki ou la ruche suisse.

Les constructeurs qui ont l'intention de présenter quelque chose voudront bien s'inscrire auprès du soussigné qui leur indiquera le délai et l'endroit où devra être déposé le modèle. *A. Mayor.*

Ecoulement de la récolte de miel 1944

La section des marchandises de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation nous communique :

A diverses reprises, les milieux de l'apiculture ont émis le vœu que l'OGA mette en vigueur un coupon spécial de miel d'abeilles, afin d'assurer de cette manière l'écoulement de la récolte de cette année. D'une manière générale, le postulat est motivé par le fait que de nombreux apiculteurs possèdent une ancienne clientèle qui, faute de coupons correspondants sur la carte parsonnelle de denrées alimentaires, n'est pas en mesure de faire sa provision habituelle de miel. Car rares sont les consommateurs qui consentent à sacrifier à cet effet leur carte de sucre pour conserves.

Outre que la récolte de miel — dont on peut prévoir qu'elle sera modeste — ne suffirait pas à l'octroi d'une ration minimum de 250 gr. par habitant, des raisons touchant l'économie du ravitaillement s'opposent également à la mise en circulation d'un coupon spécial de miel (comme en automne 1942). Le miel doit, avant tout, tenir lieu de réserve alimentaire reconstituante pour les mois d'hiver ; comme tel, il est un apport précieux pour le groupe de marchandises « confiture/miel » dont, à l'instar des années précédentes, de nouvelles rations mensuelles sont de nouveau prévues à partir du mois de décembre. Ces coupons « confiture/miel » autorisent également l'achat de miel d'abeilles, de sorte que la remise aux consommateurs de cet aliment naturel pourra coïncider, au

moment opportun, avec la répartition des confitures du pays.

Les prescriptions en matière de rationnement interdisent la livraison de miel d'abeilles sans remise simultanée des coupons correspondants. Il est vrai que cela oblige les apiculteurs à renoncer, du moins pour la durée du rationnement, aux envois des quantités habituelles de miel à leurs anciens clients, aussitôt après la récolte. Il est néanmoins assez facile de renoncer momentanément à cet agrément, puisque l'écoulement du miel reste entièrement assuré, dans les limites des rations ultérieures de « confiture/miel », ne serait-ce qu'à un rythme ralenti. L'adaptation demandée est d'ailleurs bien insignifiante si les apiculteurs songent au fait que c'est grâce à leur situation privilégiée, quant aux attributions de sucre, qu'ils peuvent encore conserver leurs ruches.

Il est d'ailleurs permis aux apiculteurs de prendre d'ores et déjà les commandes de miel d'abeilles de leur clientèle privée, la marchandise ne devant, en principe, être livrée que lorsque l'acheteur remettra les coupons de rationnement. En outre, nous relevons une fois de plus que de nombreux centres collecteurs de miel concessionnés, qui disposent des coupons nécessaires pour pouvoir prendre livraison immédiatement de toutes les quantités de miel offertes, ont été créés en son temps dans tous les cantons à l'instigation des autorités de l'économie de guerre.

Dons reçus

Bibliothèque : Baillod Aimé, Yverdon, fr. 1.50 ; Beuchet Fél., Soulce, fr. 1.—.

Entr'aide : L. Hæsler-Wyss, St-Aubin, fr. 5.—.

Les traitements avec les produits arsenicaux et les abeilles

Le 15 juillet 1944, M. Ed. Bassin, inspecteur, adressait six échantillons d'abeilles mortes, provenant de son rucher de Marchissy, à la Station bactériologique du Liebefeld. Il avait constaté une subite et intense mortalité de ses abeilles.

Le Liebefeld, n'ayant trouvé aucun indice de maladie et ne pouvant déceler la présence de matière toxique, envoya ces échantillons à l'Etablissement fédéral d'arboriculture et de viticulture de Wädenswil.

M. le Dr Morgenthaler a bien voulu me transmettre le résultat de l'analyse.

Il ressort que les abeilles ont succombé indubitablement à une intoxication d'arsenic. On a trouvé une quantité moyenne de 0,8 g par abeille. Et 0,2 g suffirent pour en tuer une. (g = gamma), 1 g = $\frac{1}{1000}$ de milligramme.

C'est, dit le Liebefeld, la première fois que nous rencontrons un cas aussi grave et aussi net d'empoisonnement d'abeilles dû au traitement des pommes de terre.

Moi-même, je ne pensais pas que les traitements sur les champs de pommes de terre puissent nuire aux abeilles, vu qu'elles ne butinent pas sur les fleurs de Solanées.

J'ai posé ces deux questions à M. Bassin :

Avez-vous vu les abeilles butiner sur les fleurs de pommes de terre ?

Dans les champs en question, y avait-il de la moutarde blanche (senèves) ?

Voici la réponse que je reçois aujourd'hui :

M. Bassin, agent communal pour la lutte contre le doryphore, a eu l'occasion de visiter tous les champs de pommes de terre avec les enfants des écoles, le matin même du jour de l'empoisonnement. Il a remarqué un champ particulièrement garni de senèves blancs, où les abeilles travaillaient intensément. Ce champ a été traité ce même jour et à 15 heures déjà M. Bassin père constatait une mortalité anormale à son rucher. Le lendemain matin, c'était catastrophique. Les apiculteurs de Marchissy ont fait immédiatement des démarches pour faire suspendre les traitements. Le propriétaire du champ en question est allé arracher les plantes de senèves. Sitôt après ce travail de nettoyage, les symptômes du mal ont disparu et rien d'anormal n'a été constaté depuis lors, bien que les traitements aient été poursuivis.

Les abeilles butinaient donc sur les fleurs de senèves empoisonnées et de plus elles furent abondamment aspergées au moment de l'application du traitement ; ainsi s'explique cette mortalité aussi subite qu'inquiétante.

Conclusions. — Les agriculteurs, dont les champs de pommes de terre sont indemnes de senèves, peuvent les traiter sans crainte que l'arsenic soit un danger pour l'abeille.

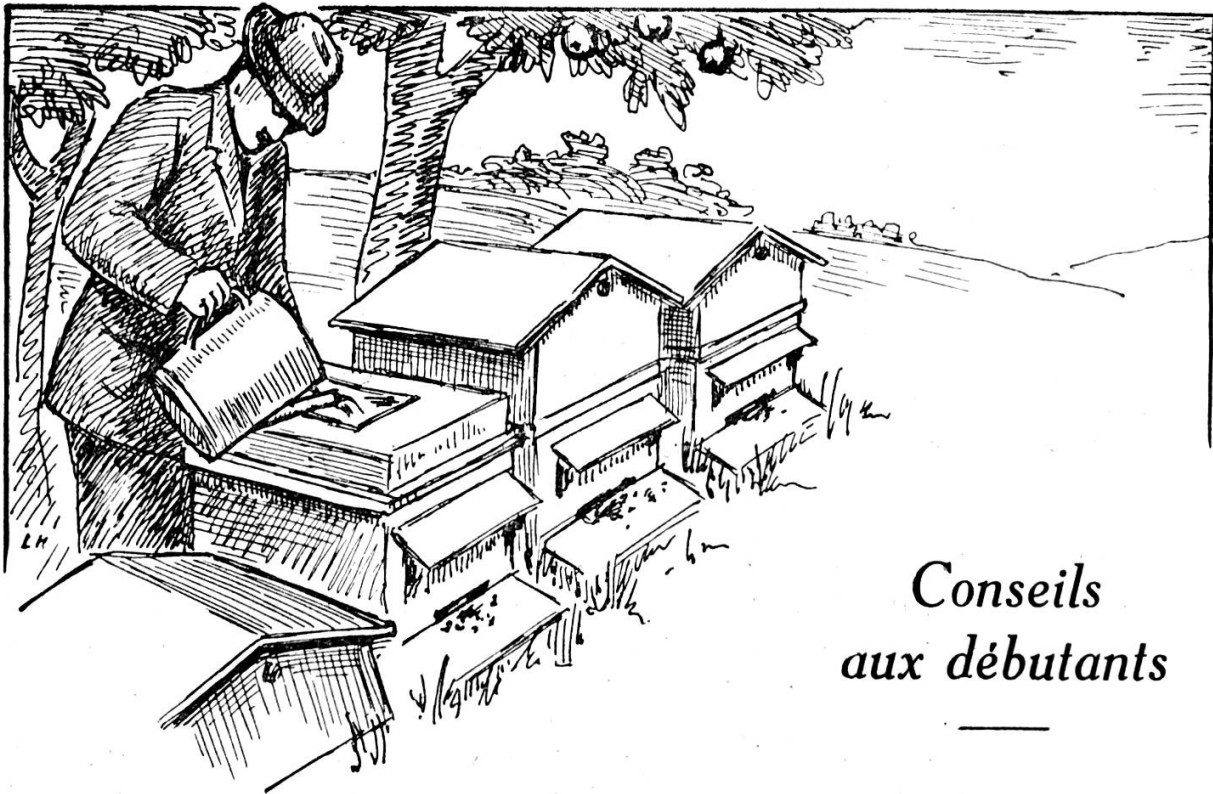
Les arboriculteurs qui apprécient la valeur de l'abeille pour la fructification de leurs arbres fruitiers appliquent les traitements avant la floraison, de façon à ne pas nuire à l'insecte qui leur assure une abondante récolte.

A. Valet, inspecteur cantonal des ruchers.

Chez le libraire

Un monsieur très gros, aux doigts chargés de bagues, feuillette la « Vie des abeilles », de Mæterlinck. Le temps passe... Il feuillette toujours... Soudain, il appelle un employé :

— Auriez-vous un autre livre de même genre, mais sur les vaches ?
(Tiré du journal *Le paysan fribourgeois*.)



Conseils aux débutants

Il a fait imperturbablement beau pendant tout ce mois d'août jusqu'ici, 21 août. Les « heureux de ce monde », qui ont pu quitter la plaine pour aller se rafraîchir en montagne, ont pu jouir de leurs vacances... alors que tant de réfugiés ou de déportés ignoraient quel serait leur sort, non pas futur seulement, mais immédiat. La vie actuelle présente de bien douloureux contrastes, mais notre tâche ici n'est pas d'émettre des considérations de ce genre, encore qu'elles nous seraient utiles à tous.

Contraste il y a aussi entre l'état des colonies suivant les régions. D'une part, il y a des ruches qui attendent impatiemment l'arrivée du sucre de nourrissement (nous ne l'avons pas encore reçu ce 21 août, alors que les instructions fédérales disaient expressément que tout devait être terminé le 15 août...). D'autres contrées nous signalent des corps de ruche remplis, de miellat il est vrai, ce qui donne du souci... juste compensation à la belle récolte faite dans ces régions à miellée de sapin ou d'autres essences. Il est certain, de nombreuses expériences le prouvent, que ce miel brun ou noir est funeste aux abeilles pour l'hivernage à cause des résidus qu'il laisse dans l'intestin de l'abeille qui ne peut se vider pendant la période hivernale. Il faut donc extraire ce miellat et le remplacer par du sirop de sucre.

Septembre... Il semble que la période d'activité au rucher soit terminée et pourtant, à notre avis, il y a autant à faire en ce mois qu'au mois d'avril ou presque et c'est une activité moins intéressante. Mais de la façon dont vous aurez soigné votre rucher en ce mois dépendra l'état de vos colonies au printemps prochain.

Qu'y a-t-il donc à faire ? Premièrement, constater si la reine est apte à traverser l'hiver (jeune reine, pondeuse active ou reine de deux ans encore pleine de vie). La remplacer immédiatement si ce n'est pas le cas. Réduire à huit ou même sept rayons le nid à couvain. Nous constatons de plus en plus que ce nombre suffit, non seulement pour passer l'hiver dans les meilleures conditions, mais les ruches qui nous ont donné le meilleur résultat en miel sont celles laissées sur huit rayons. Il peut en être autrement dans les régions à récolte prolongée ou particulièrement favorable : inutile d'avoir beaucoup d'ouvrières quand il n'y a plus rien à récolter, telle est la raison qui nous pousse à réduire ainsi la capacité intérieure de nos ruches Dadant. Si nous faisons ce rétrécissement avant de donner le sirop de nourrissage d'hiver, c'est pour ne pas éparpiller la nourriture et la mettre vraiment à disposition immédiate des abeilles pendant l'hiver. Rendons-nous bien compte de l'état d'engourdissement plus ou moins complet dans lequel se trouvent nos amies en saison froide. Nous l'avons constaté bien souvent et pouvons le faire chaque hiver grâce aux parois vitrées de nos ruches à l'arrière : on n'aperçoit pas une abeille sur les rayons, pas même sur les rayons du centre, tant le groupe est resserré dans le centre de la ruche. Il faut donc absolument que le sirop donné se trouve à disposition aussi rapprochée que possible.

Avant de donner prudemment les premiers coups de sirop, rétrécissez les entrées. Essayez aussi (la transformation des nourrisseurs n'est pas bien compliquée) de nourrir au-dessus du trou de vol. Nous avons fait les essais et nous avons constaté que si ce n'est pas un procédé merveilleux en ses résultats, c'est cependant avantageux, car la nourriture se trouve bien placée et il n'y a plus cet espace privé de provisions que l'on remarque avec les nourrisseurs dont l'entrée se trouve au centre du matelas. Nous avons fait aussi l'essai du nourrisseur à l'arrière et là aussi le même avantage se retrouve : provisions bien placées. Le premier de ces deux procédés doit, paraît-il, prévenir plus complètement le pillage provoqué par le nourrissage. Le deuxième imite la façon dont notre vénéré Bertrand plaçait son nourrisseur.

On nous a demandé de répéter la manière de préparer du sirop à l'eucalyptus qui doit prévenir (cela demande encore à être prouvé et éprouvé) les atteintes du noséma. En tout cas, personnellement, nous nous en trouvons bien, quoique cela devienne coûteux par le temps qui court. Voici donc la recette : prendre de l'essence d'eucalyptus, pure, la dissoudre dans de l'alcool, pur aussi (à 95 degrés), à raison d'une partie d'essence pour neuf parties d'alcool. On verse cette solution dans le sirop préparé à chaud ou tiède, à raison d'une cuillerée à café (ou un peu moins) par litre de sirop. Il y a précaution à prendre, car ce sirop dégage une assez forte odeur qui incite au pillage. Cette odeur subsiste même encore au prin-

temps, ce qui, dit-on encore, constitue un préservatif. Quand de très nombreuses expériences auront été faites par beaucoup d'apiculteurs, on pourra être plus affirmatif. Pour le moment, cette mixture ne fait en tout cas pas de mal, sauf un peu au portemonnaie.

Rappelons que la quantité de provisions doit être théoriquement de 15 à 20 kilos de miel ou de sirop (condensé par les abeilles), mais, en ces temps de restrictions, nos amies doivent aussi se restreindre et se contenter de ce que nous pouvons leur donner. En tout cas, il nous faut tous contribuer à conserver toutes nos bonnes colonies : quel que soit l'état de la situation économique de l'Europe au printemps prochain, nos arbres et nos prairies auront besoin encore de l'aide apportée par nos abeilles à leur fécondation.

Ne tardez pas à faire tous ces préparatifs d'hivernage, plus tard... Il risque d'être trop tard.

St-Sulpice, 21 août.

Schumacher.

ARBORICULTURE ET APICULTURE

par le prof. F. Kobel

Directeur de la Station fédérale d'essais arboricoles, viticoles
et horticoles, à Wädenswil (Zurich)

(Traduit par *Paul Bovey*, entomologiste à la Station fédérale
d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne.)

(*Réd.*) Nous remercions ici, vivement, M. Bovey de tout le soin qu'il a mis à cette traduction en nous permettant ainsi, à nous Romands, de profiter de la science et des expériences du prof. Kobel. Nous remercions aussi ce dernier de la façon toute désintéressée dont il a mis à notre disposition le résultat de ses travaux.

Ces articles, qui se suivront dans le *Bulletin*, seront très probablement réunis en brochure que nous mettrons à la disposition de nos lecteurs, apiculteurs, arboriculteurs et tous intéressés à cette importante et intéressante question.

Avant-propos du traducteur

M. le prof. Kobel, actuellement directeur de la Station fédérale d'essais arboricoles, viticoles et horticoles, à Wädenswil (Zurich), a consacré une grande partie de son activité scientifique, durant les vingt dernières années, à l'étude des conditions de la fructification de nos arbres fruitiers. Il a publié sur ce sujet, soit seul, soit avec ses collaborateurs, une série de travaux remarquables qui l'ont fait connaître bien au-delà de nos frontières. Ses recherches, comme celles qui ont été poursuivies par d'autres auteurs dans divers pays, ont mis en évidence des faits du plus haut intérêt scientifique et pratique. Elles ont montré en particulier que

des conditions très complexes doivent être réalisées pour que la floraison de nos arbres fruitiers soit suivie d'une fructification abondante et elles ont fait ressortir le rôle immense que les abeilles jouent dans ce processus.

Les travaux des savants, qui ont étudié ces phénomènes, sont dispersés dans diverses publications scientifiques et, de ce fait, difficilement accessibles au public. En 1942, M. Kobel a publié, dans les *Beihefte zur Schweizerischen Bienen Zeitung*, une intéressante mise au point de cette question intitulée *Obstbau und Bienenzucht*. Cette brochure, destinée aux arboriculteurs et aux apiculteurs, a connu un vif succès en Suisse allemande. En automne dernier, M. le Dr Morgenthaler, le distingué chef de la section apicole de l'Etablissement fédéral de Liebefeld/Berne, nous fit part de l'utilité et de l'intérêt qu'il y aurait de mettre ce travail à la portée des lecteurs de langue française. Répondant à cette suggestion, nous avons le plaisir de présenter aux arboriculteurs et aux apiculteurs romands une traduction de cette intéressante brochure ; nous espérons qu'elle sera accueillie avec le même intérêt que l'édition allemande.

Paul Bovey.

I. Introduction

Le secrétariat des paysans suisses publie chaque année, dans ses « Statistiques et évaluations agricoles », des renseignements précis sur les récoltes des fruits et de miel en Suisse. Le dix-huitième fascicule, paru à Brougg, en 1941, indique la production de l'arboriculture dès 1934 et nous y relevons les chiffres suivants :

Année	Valeur totale de la récolte fruitière en millions de francs	Valeur totale de la récolte de miel en millions de francs
1934	73.580	12.240
1935	66.910	8.097
1936	53.040	2.709
1937	75.480	4.281
1938	55.560	14.082
1939	58.270	3.943
1940	120.280	8.997
Total	503.120	54.349
Moyenne	71.589	7.764

Comme la pollinisation des arbres fruitiers est pour une grande part l'œuvre des abeilles, l'importance économique de ces dernières équivaut donc à près de dix fois la valeur du miel qu'elles produisent. Aussi apparaît-il légitime de soumettre les rapports entre l'arboriculture et l'apiculture dans notre pays à un examen approfondi et cela sous le signe de la réciprocité. Nous pouvons, pour cela, nous baser sur une série de recherches et d'essais qui ont été

faits, à la Station fédérale d'essais arboricoles, viticoles et horticoles, à Wädenswil, sur les conditions de la fructification des arbres fruitiers. Commencées par *Müller-Thurgau* (1903, 1905, 1907), ces recherches furent poursuivies par *Osterwalder* (1907, 1909, 1910), puis par l'auteur et ses collaborateurs (1924, 1926, 1929, 1931, 1934, 1938, 1939, 1940). A trois reprises, nous eûmes l'occasion d'en exposer les progrès lors de l'assemblée annuelle de l'Association des apiculteurs de Suisse allemande (*Kobel*, 1928, 1930, 1937). Une récente mise au point fut présentée au Congrès international d'apiculture, à Zurich (*Kobel*, 1940)¹. D'autre part, les Drs *Kurt Meier* (1935) et *Wiesmann* (1938, 1941, 1942), de la Station fédérale de Wädenswil, ont prêté attention au problème des traitements des arbres fruitiers en relation avec l'apiculture.

L'interdépendance de l'arboriculture et de l'apiculture a également été vérifiée et discutée à l'étranger. Un travail, dû à la plume de l'éminent apidologue *Enoch Zander* (1936), traite de ce problème pour l'Allemagne. D'après cet auteur, la production en cire et en miel des deux millions de colonies existant dans ce pays s'élève à 20 millions de Reichsmark. La contribution des abeilles à la pollinisation des arbres fruitiers et à d'autres cultures des champs et des jardins est évaluée à 200 millions de Reichsmark, soit, comme dans notre pays, à dix fois la valeur de leurs produits.

Dans un premier chapitre de ce travail, nous traiterons des conditions de la fructification des espèces et variétés fruitières dont la connaissance est indispensable à qui veut comprendre les exigences de l'apiculture. Nous aborderons ensuite la question du transport du pollen, ce qui nous permettra de discuter dans le dernier chapitre des relations qui doivent exister entre apiculteurs et arboriculteurs.

Nous avons éprouvé quelque difficulté à limiter la matière de ce travail, tant le problème exposé soulève de questions se rapportant à la botanique, à l'arboriculture, à l'entomologie et à l'apiculture. Si l'on voulait les examiner toutes, un épais volume n'y suffirait pas. *(A suivre.)*

¹ En Suisse romande, le traducteur de cette brochure attira l'attention des arboriculteurs sur ces importantes questions en présentant une conférence lors de l'assemblée annuelle de la Société de pomologie du canton de Vaud qui eut lieu à Lausanne le 28 février 1933. Le texte de cette conférence, que nous avons présentée également à divers groupements régionaux d'arboriculteurs, fut publié dans la *Revue horticole suisse* (N° 10, 1933), sous le titre : *Floraison et fructification des arbres fruitiers*. Dans un article ultérieur de cette même revue (N° 2, 1936), nous avons signalé *La découverte de l'interstérilité chez les pommiers et poiriers* faite par *Kobel* et *Steinegger*. Mentionnons également la publication de notre collègue *Dr M. Stähelin* : *Observations sur la fécondation et la fructification des arbres fruitiers*, parue dans le *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, vol. 60, 1938 et qui expose les résultats d'essais effectués en Suisse romande. *P. B.*



Cerises et apiculture

Le Dr Kobel, directeur de la Station fédérale des recherches apicoles et viticoles de Wädenswil, écrit :

« Grâce à un ensemble de circonstances favorables, la récolte des cerises a été particulièrement abondante dans toutes les régions du pays. Le temps sec du premier printemps, moment où se développent les germes de la maladie criblée, a préservé nos arbres de l'infection. En outre, la floraison a eu lieu pendant une période de beau temps qui a permis aux abeilles de faire à fond leur travail de pollinisation. La récolte des cerises justifie à elle seule l'attribution du sucre aux apiculteurs pour le nourrissement de leurs abeilles. D'autre part, la récolte des pommes et des poires s'annonce favorable à peu près partout. Le sucre que les apiculteurs attendent pour nourrir leurs abeilles cet automne augmentera dans une large mesure la récolte fruitière de l'an prochain, car sans l'apiculture nous serions privés de la plus grande partie de cette bénédiction. Il est d'autre part bien entendu que, vu la pénurie actuelle de sucre, les apiculteurs ont le devoir strict d'employer judicieusement, pour leurs abeilles seules, le contingent qui leur sera livré. »

Ce qu'on écrit

Un journal français conseille à ses lecteurs de se procurer des abeilles et leur dit pour les convaincre : « Au moment de la miellée, une ruche en plein travail produit environ trois kilos de miel par jour » ! C'est un peu exagéré.

Dans un autre journal, vaudois celui-là, un apiculteur, après avoir raconté comment on lève la hausse d'une ruche vulgaire, dit à un bonhomme qui l'a regardé avec attention : « Si tout va bien, dans trois semaines environ, je pourrai recommencer la même opération. » Il aura de la chance !

Bombardements et les abeilles

Un apiculteur allemand raconte qu'il était en train d'examiner une ruche dont les abeilles étaient parfaitement tranquilles. C'était

près du lac de Constance. Tout à coup, un bombardement d'une violence extrême fit trembler le sol et secoua la ruche et tout le rucher. Aussitôt, les abeilles entrèrent dans une agitation extraordinaire et se précipitèrent sur lui. Il eut beaucoup de peine à recouvrir sa ruche, non sans avoir été copieusement piqué. Il dit qu'il se souviendra de cet incident jusqu'à la fin de sa vie.

J. Magnenat.

Questions diverses

Mal de forêt. — Plusieurs de nos collègues ont été effrayés de la mortalité considérable qu'ils ont remarquée devant leurs ruches, ceci dans les régions à miellée. Que faut-il faire ? me demandait-on. Hélas, il n'y a rien d'autre qu'à attendre que la cause du mal cesse, soit la miellée elle-même. Il s'agit, en effet, du « mal de forêt » qui cesse quand les abeilles ne vont plus s'engluier et s'asphyxier sur ce « jus » produit par le sapin et quelques autres essences.

Exploitation apicole à mi-fruit. — On nous a questionné aussi sur les conditions de l'exploitation à « mi-fruit » d'un rucher composé de Dadant et de Bürki, ces dernières en pavillon. Nous avons dû avouer notre totale incompétence, sauf ce que nous avons pu lire, en des temps bien anciens, à propos de ruchers situés en France, ce qui n'a plus de valeur, en chiffres, pour le temps présent. Nous prions donc ceux qui auraient quelques connaissances en ce domaine de bien vouloir nous renseigner. En particulier, à qui incombent les frais de nourriture, de cire, etc. ? Il nous semble que la solution la plus pratique, en évitation de querelles et de contestations, serait la rétribution de l'apiculteur à raison de tant à l'heure pour le travail effectué. Mais d'autres solutions peuvent être envisagées. Nous attendons des réponses.

Comptoir suisse. — Bien que cette manifestation ne comporte pas d'exposition spéciale d'apiculture, nous la rappelons, car il y a toujours quelque chose à apprendre pour l'apiculteur dans ces nombreux stands du Comptoir. Les billets simple course étant valables pour le retour permettent de s'instruire sans trop de frais et de jouir d'une exposition générale unique en son genre. Il y aura des tableaux statistiques, illustrés, qui intéresseront aussi les apiculteurs.

Empoisonnement par les traitements à l'arsenic. — Nous attirons l'attention sur l'article de M. Valet, inspecteur cantonal. Ces traitements seront probablement terminés quand paraîtra notre *Bulletin*, mais les renseignements donnés pourront être utiles en d'autres cas et moments.

Piqûres près de l'alliance. — Un de nos amis a bien voulu répondre (c'est le seul) à la question que nous posions dans le der-

nier numéro. Voici ce qu'il nous écrit : « A propos de vos remarques, piqûres autour de l'alliance, couleur du miel, je dois vous dire que j'ai fait les mêmes et cuisantes expériences, mais mon cinquante-pour-cent me conseille, à l'époque de la plantation des aiguillons, de m'en débarrasser (de l'alliance) pour la saison. Cet appât loin, les féroces bêtes, dont le bout de derrière démange, se rattrapent en fonçant sur le pourtour de la montre-bracelet. Conclusion : je l'ai enlevée aussi et ainsi ma main toute nue n'a plus à souffrir... à moins que ce ne soit de la vengeance d'une vieille que, sans le vouloir, j'ai caressée avec trop peu de tendresse. Et voilà comme quoi nos abeilles ne sont pas seulement ennemies de la paresse, mais aussi du luxe et de ses accessoires. » Merci à M. Monney de nous consoler en nous disant que nous n'étions pas seul à subir ces attaques, pour le moins singulières.

Fausse-teigne. — On nous demande aussi ce qu'il y a à faire pour préserver les rayons de la fausse-teigne. Les remèdes sont nombreux. Nous rappelons l'appareil de M. Weber, de Genève, paru dans le *Bulletin*, qui permet des fumigations au soufre. Il serait trop long d'indiquer tout ce qui peut être fait. En tout cas, il faut veiller à préserver ces précieuses réserves de rayons bâtis. Dans une grande caisse, fermant bien, vous pouvez mettre déjà un assez grand nombre de rayons. Répéter l'opération chaque mois jusqu'à l'hiver. Si vous trouvez que cela ne vous convient pas, espacez ces rayons de 5 à 6 cm. les uns des autres, cela déjà suffit souvent à empêcher la construction et le développement de ces horribles nids grouillants et destructeurs.

Drapeau et chant de la Romande. — Nous abordons là un sujet qui fera naître des sourires ironiques et des réflexions moqueuses. Nous le faisons pourtant, après l'avoir soumis au Comité central. Ce n'est pas une question urgente, nous en convenons, il y en a d'autres plus pressantes et plus importantes. Mais parmi ceux qui aimaient nos « assemblées générales » de si joyeuse et bienfaisante mémoire, n'y en a-t-il pas beaucoup qui regrettaient que dans tel cortège organisé par nos hôtes, il n'y ait eu aucun signe de ralliement, aucun symbole qui nous rassemble, aucun chant, simple, mais connu de tous, qui pût permettre de se sentir plus unis encore. Il ne s'agirait pas de faire du luxe pour un simple fanion, brodé si possible par quelques-unes de nos aimables compagnes. La soie est chère, c'est entendu, les temps sont durs, c'est vrai aussi et chacun le sait, mais quel souvenir pour plus tard de se dire : c'est aux temps terribles de la seconde grande guerre que ce drapeau et ce chant sont nés... Nous soumettons l'idée et demandons qu'elle soit prise comme elle a été conçue : en toute affection pour notre chère Romande.

Schumacher.

Pesées des ruches sur bascules en juillet 1944

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dimin. gr.	Augm nette gr.	Dimin. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Genève-Ville	391	12 400	3 900	8 500	—	1 800	14
Delémont	415	14 800	5 400	9 400	—	2 700	3
Porrentruy	425	10 900	5 750	5 150	—	2 500	3
Bex 1	430	8 000	1 750	6 250	—	1 050	3
Bex 2	430	10 700	2 950	7 750	—	1 700	20
Neuveville	432	7 400	3 600	3 800	—	—	—
Neuchâtel	438	—	—	17 000	—	—	—
Eaugy/Clarens	450	5 450	1 350	4 100	—	1 600	18
Vendlincourt	450	8 700	8 600	100	—	2 400	3
Chili-Monthey	450	12 150	3 900	8 250	—	2 200	20
Marnand	481	—	—	3 500	—	—	—
Autavaux	483	3 000	1 200	1 800	—	300	16
Villarepos	496	6 550	700	5 850	—	1 850	18
Berlincourt	505	21 800	7 300	14 500	—	2 900	2
»	505	13 900	5 100	8 800	—	1 800	2
Fiez/Grandson	520	6 700	1 100	5 600	—	1 000	17
Corcelles (Ntel)	530	21 350	7 800	13 550	—	2 750	16
»	530	21 850	5 600	16 250	—	2 600	18
Matran	613	7 650	1 800	5 850	—	1 400	12
Chœx (Valais)	620	17 600	3 700	13 900	—	2 600	20
Vuarrenge	650	13 250	3 900	9 350	—	1 550	16
Rue (Fbg)	650	4 850	2 050	2 800	—	—	—
Valangin	653	15 750	2 250	13 500	—	2 250	16
Corcelles (J. B.)	656	36 500	4 600	31 900	—	5 200	7
Carrouge (Vaud)	728	5 800	2 500	3 300	—	800	20
Dombresson	743	—	—	24 400	—	3 000	7
Tavannes	760	25 175	8 725	16 450	—	3 225	3
Chézard	768	45 250	8 050	37 200	—	4 850	8
Coffrane	805	28 000	8 700	19 300	—	3 200	17
Le Locle	925	17 050	6 750	10 500	—	2 750	20
Château-d'Oex	968	11 400	6 450	4 950	—	2 500	2
La Valsainte (Fbg)	1017	16 450	5 950	10 500	—	2 600	20
»	1017	9 250	2 250	7 000	—	—	—
Chaumont	1089	48 000	2 000	46 000	—	3 000	20
Ste-Croix	1090	30 850	6 300	24 550	—	4 000	17
L'Etivaz	1144	16 850	4 350	12 500	—	2 700	20

Communications des stations de pesage

Delémont : Presque toutes les colonies sont atteintes de la maladie des forêts. La bise et le vent ont soufflé sans répit. Trop sec.

Bex 1 : Récolte sur châtaigniers et fleurs des regains.

Chili/Monthey : Récolte sur châtaigniers.

Villarepos : Maigre récolte à cause de la maladie des forêts.

Berlincourt : Récolte sur trèfle blanc et sapins. Le 20, un orage, accompagné de grêle, a causé de grands dégâts.

Fiez : Maigre récolte, sécheresse persistante.

Chœx (Valais) : Développement lent des colonies par suite d'un hivernage mauvais.

Matran : Récolte sur framboisiers et mûriers. Un peu sur les chênes.

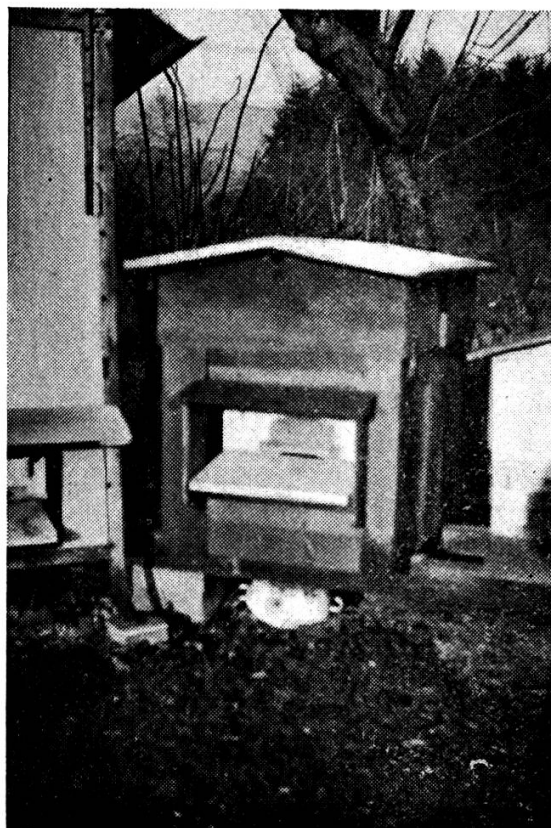
Dombresson : Colonies atteintes de la maladie des forêts.

Tavannes : Miellée sur sapins blancs.

Chézard : Récolte sur sapins.

Le Locle : Récolte sur framboisiers et sapins blancs.

Ste-Croix : Malgré la bise et le vent qui soufflent sans répit, les abeilles récoltent sur les sapins blancs.



Deux trouvailles

Pour la compréhension du récit, on me permettra de rappeler un fait déjà cité il y a bien des années. Il s'est passé à mon rucher de Froideville-Ballens, situé à l'intersection de deux routes, ce qui me donnait fréquemment l'occasion d'être interpellé pendant mon travail. Or, rien n'est plus ennuyeux lorsqu'on examine ses cadres que d'entendre un char s'arrêter, car il y a tant de choses à contrôler en quelques minutes : « Dites donc, vous devez faire en masse de miel cette année, toujours le beau temps ! » Justement, la ruche visitée était à sec. « Mais oui, on est déjà en souci pour le vendre. »

Pour en revenir au fait précité, un quidam du voisinage s'obsti-

nait chaque fois à arrêter son char pour entreprendre conversation. A bout de patience, j'ai secoué, brusqué, mis en rage mes gail-lardes. L'une d'elles pointe la figure de l'importun, lui caresse le dessus de l'œil... Je n'ai jamais entendu un « ch..... » plus formidable retentir. Etait-ce à l'adresse de la bestiole... ou de la mienne, peu importe, il dut passer trois jours en chambre pendant que la population de Ballens fêtait l'Abbaye ! Il ne s'est plus jamais arrêté. Toutefois, de guerre lasse, j'ai laissé croître noisetiers, lilas, noyers, tilleul autour du verger pour n'être plus exposé aux passants indiscrets, curieux. Ce ne fut pas une mesure intelligente. Oyez plutôt. Depuis quelques années, ce rucher dégringole malgré essaims achetés et la présence de saules marsault à deux pas. Le matin, elles sortent tard, se couchent comme les poules. Peu d'activité. L'autre jour, un déchirement se fait dans mon pauvre cerveau ankylosé par les années. « Parbleu, j'y suis : cette bordure enchanteresse donnait une température froide aux ruches et nuisait à leur développement. Tout est là. On va te sabrer cela à 1 m. de hauteur, éloigner les maisonnettes du voisinage immédiat de tilleul et noyers et nous vous en reparlerons plus tard.

Autre trouvaille. En juillet ou août, mes colonies de Bugnaux montraient une telle activité qu'un examen des hausses s'imposait. Que vois-je ? Une troisième récolte, soit 3 à 4 kg. par colonie. Alors... d'où cela peut-il provenir ? « Eh, Monsieur B..., on n'osera bientôt plus circuler devant le Croset à cause de vos abeilles, voilà une dizaine de jours qu'elles font une vie dans cette vigne-vierge qui court tout le long de la façade. » Comme il n'y a pas d'autres ruches dans le voisinage immédiat, j'en ai conclu que c'était bien les miennes qui avaient bénéficié de cette manne inattendue en pleine sécheresse. Mes abeilles ont probablement butiné d'autres treilles dans les environs. En tout cas, plante à recommander.

Conclusion : Ruches abritées si possible contre bise, vent et joran, mais surtout au soleil. Le labeur journalier est plus long et le développement plus rapide au printemps. † H. Berger.

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1943

(Suite)

AUFRANC Armand, Péry. — Erguel-Prévôté

Douze ruches suisses et trois D.-B.

M. le pasteur Aufranc fait de l'apiculture depuis une dizaine d'années. Ses abeilles sont dans un rucher situé lui-même dans un beau verger entre deux collines boisées. Belle situation.

Les ruches ont été fabriquées par un amateur, les mesures exactes n'ont pas été respectées. Notes sommaires au dos des ruches. Trouvons une bourdonneuse. Rucher propre, populations

faibles dans la plupart des ruches. Quelques cadres devraient être remplacés. Pas de maturateur, pas de gaufrier. Pas de comptabilité proprement dite, pas d'élevage.

6, 5, 4, 7, 5, 8, 8, 4, 9, 4, 7, 2, 8 = 77 points.

Médaille de bronze.



Rucher Lerch, La Tannaz.

(A suivre.)

Préparation du sirop pour abeilles au moyen de betteraves en Ajoie en 1813

Nous avons tous plus ou moins l'impression que le progrès en apiculture est de date récente et que, jusqu'il y a peu de temps, nos devanciers se contentaient de ruches en paille et de ruchers à bancs, sans se soucier autrement d'éventuelles améliorations.

Tel n'était cependant pas toujours le cas et je viens de lire dans l'*Annuaire du département du Haut-Rhin*, dont l'Ajoie faisait partie en 1813, les lignes suivantes :

« Depuis l'année 1808, époque à laquelle la Société d'émulation de Colmar, qui était alors le chef-lieu du département, publia et fit distribuer gratuitement dans les campagnes une excellente instruction sur l'art d'élever les abeilles, de soigner leurs ruches et d'en prélever les produits, l'apiculture fait des progrès réjouissants. Cette instruction a été rédigée par un membre de l'Emulation, M. le pasteur Engel, à Colmar, qui est propriétaire d'un superbe rucher. Dans toute l'Ajoie, l'apiculture fit aussi des progrès et un de ses maîtres fut certainement M. l'abbé Denier (1754-1833), chapelain de Lorette, qui, derrière le sanctuaire aimé des Ajoulots, possédait lui aussi un rucher superbe. »

Monsieur le curé, Monsieur le pasteur, cela n'avait-il pas déjà au préalable (je ne parle pas d'impôt) un petit air « Comité de la Romande » ?

Mais venons-en à notre sirop, voici la recette de l'*Annuaire* de 1813 :

« On nettoie les betteraves bien proprement, puis on les pèle et on les râpe ; on les fait cuire pendant une heure et demie dans une chaudière munie d'un couvercle ; on met l'espèce de bouillie obtenue dans une toile grossière et on la presse au moyen de deux bâtons afin d'en exprimer le jus. On remet ce jus dans la chaudière et on l'y fait réduire à petit feu jusqu'à consistance du sirop, ce qui exige environ trois heures. »

Le procédé est si simple qu'il mérite d'être essayé. B.

(*Réd.*) Nous répétons que, pour l'hivernage tout spécialement, seul le sirop de sucre peut convenir.

Société romande d'apiculture

Procès-verbal de la séance du Comité central, tenue à Lausanne, le 19 juin 1944.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. l'abbé L. Gapany, président. Membres du Comité au complet, sauf J. Walther excusé pour cause de maladie et O. Rey-Bellet pour service militaire.

Correspondance. — 1. Lettre de M. von Sprecher, à propos des grandes cellules et d'une station de fécondation à envisager avec mâles et reines élevés sur grandes cellules.

Les rapports répondant à un questionnaire témoignent qu'il n'y a pas actuellement en Suisse une colonie à grandes cellules dont la reine a été fécondée dans une station avec grands mâles.

Offre sa brochure, en allemand, sur les grandes cellules, au prix de fr. 2.50 brochée. La Romande en souscrira six exemplaires pour la bibliothèque.

2. La Section d'Orbe informe que M. Benjamin Conod, aux Clées, n'avait pas encore droit au titre de vétéran en 1944. Thiébaud régularisera ce cas.

3. La Section de Lausanne

a) fait part que le cours d'apiculture qu'elle a organisé a réuni dix-huit personnes. Ce cours aura lieu en six séances d'une demi-journée le samedi après-midi, sollicite une subvention. Accordé fr. 100.— sur le vu du rapport et des comptes détaillés ;

b) M. Mage possède des planches anatomiques et physiologiques de l'abeille qui pourraient servir pour l'édition de la « Conduite du rucher » en préparation. Schumacher accusera réception en relevant que M. le Dr Morgenthaller a été chargé de ce travail et qu'il faut s'adresser à lui.

4. La Section du Jorat avise que la section a adopté tel quel le projet des statuts de la Romande.

5. La Section du Val-de-Ruz remercie pour la coupe offerte par la Romande lors de la célébration du cinquantenaire de la fondation de la section ; elle avise, en outre, que M. F. Amez-Droz, à Chézard, a été nommé président, en remplacement de M. Nicole, démissionnaire.

6. L'Union suisse des paysans

a) remercie pour avoir porté de fr. 100.— à fr. 120.— la contribution à l'Union ;

b) désire rééditer une monographie : « Le paysan suisse, sa patrie et son

œuvre », aimerait recevoir des photographies de sujets inédits. Schumacher enverra des photographies prises parmi celles des concours de ruchers ;

c) procède à une enquête sur les associations agricoles en Suisse. Fera paraître en automne 1944 une brochure en langue française : « Organisation agricole et sylvicole de Suisse ». Prix : fr. 5.— en souscription et fr. 7.— après parution. Décidé de souscrire deux exemplaires pour la bibliothèque et une dizaine pour les demandes éventuelles ;

d) demande l'estimation de la récolte de miel en terre romande. Thiébaud répondra : petite moyenne.

7. M. Svanascini, Tessin, demande que ses articles soient publiés en une seule fois et non pas être coupés pour paraître dans plusieurs numéros du *Bulletin*. Edite une brochure apicole qui sera envoyée à ses frais aux apiculteurs romands. Le rédacteur lui fera observer qu'il n'est pas possible de consacrer un numéro presque complet du *Bulletin* pour des écrits d'apiculteurs. Il reçoit chaque mois la matière suffisante, souvent davantage, il est donc dans l'obligation de couper les articles trop longs pour être publiés dans un seul numéro.

8. La Librairie Payot, Lausanne, est d'accord avec la liste des collaborateurs proposés par le Comité central, soit : le Dr Morgenthaler, anatomie et maladies des abeilles ; le professeur Baudin, fleurs mellifères ; Ch. Thiébaud, élevage de reines ; F. Schumacher, partie pratique. Le format du volume et des illustrations sera semblable à l'ouvrage : « Arboriculture fruitière », de Aubert et Lugeon. La librairie aimerait recevoir les travaux en septembre prochain pour pouvoir sortir l'ouvrage en juin 1945.

9. Victor Pittier, à Zurich, envoie un appareil qu'il a imaginé, capable de rendre automatiquement prisonnière la reine et d'introduire la nouvelle. Niquille fera des essais.

Prix du miel. — M. Lehmann, Berne, informe que l'Office fédéral du contrôle des prix a fixé la vente du miel au même prix que l'année dernière. Il pourra éventuellement être édité des coupons de miel à partir de novembre si la récolte le permet et s'il est absolument nécessaire de le faire.

Thiébaud fait remarquer que la *Blaue* a déjà publié dans le numéro de juin la circulaire de l'Office fédéral de l'économie de guerre, concernant le contrôle des apiculteurs, l'attribution du sucre et la vente du miel, alors qu'à ce jour la Romande ignore encore tout de cette circulaire. Thiébaud demandera des explications à ce sujet à l'Office en question, en espérant que pareil fait ne se renouvellera pas.

M. Valet, convoqué par le Comité central, donne connaissance de la dite circulaire, prêtée fort obligeamment par l'Office cantonal de l'économie de guerre du canton de Vaud ; celle-ci sera publiée dans le *Bulletin* de juillet prochain. Le président se fait un devoir d'exprimer toute la gratitude du Comité central à l'Office cantonal vaudois de l'économie de guerre, ainsi qu'à M. Valet.

Concours d'élevage de reines. — Thiébaud relève qu'il n'y a cette année que deux concurrents, tous deux membres de la Genevoise. Il est décidé que le jury des concours de ruchers fonctionnera également pour celui d'élevage de reines, les deux concours se faisant dans la même région.

Divers. — Schumacher annonce 6230 membres à ce jour. Il demandera en outre un devis pour rééditer la brochure « Dispositions essentielles des divers services de la Romande », cette brochure étant très utile aux nombreux nouveaux membres.

Bascules. — Mayor explique que les anciennes bascules Schenkel ne peuvent pas être modifiées, la nouvelle bascule étant d'un système tout différent. La partie en bois est en chêne et reviendra à fr. 280.—. Le pèse-ruche de Huber, à Viège, coûte fr. 300.—.

M. Golay, de Cossonay, a apporté la nouvelle bascule modifiée de Schenkel

qu'il a expérimentée depuis plus d'un mois. En expert praticien, il fait la démonstration de cette nouvelle bascule qui ne demande plus qu'une petite retouche concernant la longueur du levier de la plume. Tour à tour, sagement, avec précaution, les pansus du Comité central jaugent le poids de leur auguste personne. Le secrétaire reste muet sur le résultat de ce concours d'un nouveau genre. Le président adresse un grand merci à notre collègue Golay pour sa si intéressante démonstration.

Assurance. — Un certain nombre de cas sont réglés administrativement, conformément aux règlements.

Séance levée à 17 heures.

Le secrétaire : *O. Niquille.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 11 septembre, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Comment avoir de fortes colonies.

Section de Grandson et Pied du Jura

On ne sait si la Section du Pied du Jura est aimée des dieux ou si elle comprend le langage des abeilles et a pu se concerter avec elles, le fait est que le dimanche 2 juillet fut un dimanche merveilleux. Aucune reine n'eût pu en souhaiter de plus éblouissant pour célébrer ses noces et on se sentait au cœur de l'été.

L'essaim est déjà populeux en gare d'Yverdon et le caissier a fort à faire à distribuer les contremarques aux derniers inscrits... ou plutôt aux non-inscrits. Jusqu'à Baulmes, l'essaim devient plus compact à chaque station et, quand nous débarquons à Ste-Croix du vénérable « Barbey » qui nous a hissés dans le Haut-Pays de toute la force de sa vieille machine à vapeur destinée à disparaître bientôt, il est devenu une ruche.

Nos collègues de Ste-Croix, qui ont eu la gentillesse d'organiser cette journée, nous conduisent entre Les Rasses et St-Croix où se déroule la partie administrative. Ouverte par la prière patriotique dirigée par M. Liardon, l'assemblée a lieu sous les sapins et plus d'un sociétaire inspecte leurs branches à la dérobee, pour chercher à déceler le bourdonnement qui nous est familier ou pour voir si rien ne suinte.

M. Clément, président, nous fait ensuite une captivante et utile causerie sur l'essaimage, ses causes, ses conséquences et la discussion qui suivit prouva au conférencier combien son sujet était d'actualité. M. Clerc, notre caissier, chargé de faire un rapport sur le projet de revision des statuts de la Romande, se tira fort habilement et de façon expéditive de ce sujet aride et mérita les justes applaudissements des assistants. Il eut même un geste que les caissiers n'ont que rarement : il distribua de l'argent ! rendant aux membres de Ste-Croix, qui étaient de la fête, le subside que touchaient les membres de la plaine pour leur déplacement.

Après quoi, chacun s'en fut, au gré de ses sympathies ou des meilleures possibilités de ravitaillement, qui à l'hôtel, qui au café, qui vers les privilégiés, largement pourvus de « bouttefas » ou de cerises fraîches.

L'après-midi était consacré à la visite des ruchers de MM. Rothen et Cru-chaud et chacun put admirer le soin avec lequel ces ruchers étaient tenus et les récompenses qui attendaient ces deux apiculteurs. Il y eut des photos par M. Decker dont on nous a dit qu'elles étaient parfaites, un marquage de reine par Mme Sollberger qui pourrait rendre des points aux plus vieux mouchiers et enfin une surprise offerte par nos amis de Ste-Croix : un thé copieux, avec du thé d'octobre pour les amateurs. M. Clément remercia tous ceux qui avaient contribué à la réussite de la journée, après quoi la ruche devint bourdonneuse et ne se retrouva groupée que pour regagner la plaine, gardant un souvenir lumineux de cette belle journée.

Le secrétaire.

Section des Alpes

Groupe de Chernex-Montreux.

Par l'intermédiaire du *Bulletin*, le Comité du groupe de Chernex-Montreux remercie très chaudement tous ceux qui ont contribué à la réussite de la course d'été de la section, les généreux donateurs et espère que chaque participant gardera un bon souvenir de cette rencontre.

Pour le Comité du groupe : *P. Michel*.

Fédération fribourgeoise d'apiculture

Grâce à l'initiative de la Fédération cantonale fribourgeoise et de l'aide financière du Département de l'agriculture et de la Caisse-assurance contre les maladies des abeilles, les inspecteurs des ruchers de nos sept districts se dirigeaient allègrement, par cette radieuse journée du 15 juin, vers l'Ecole cantonale d'agriculture de Grangeneuve près Fribourg.

Présidée par M. L. Dévaud, au nom du Département, la séance fut honorée de la présence de M. Jos. Dietrich, président de la Fédération fribourgeoise, de M. le Dr Demond, remplaçant M. le directeur Chardonnens, retenu ailleurs. M. Duccotterd, chef de service, s'était fait excuser.

Mais celui qui fut le grand animateur de cette journée d'étude fut notre dévoué et inlassable Dr Morgenthaler. Seule son autorité incontestée en la matière pouvait éclairer et guider nos inspecteurs dans la manière d'accomplir leur tâche, pas toujours si facile, de dépister et de lutter efficacement contre les maladies de nos abeilles et certaines manies idiotes de maints propriétaires de ruchers. Notre éminent conférencier divisa son exposé en quatre points : ce qu'on est en droit d'exiger *a)* de l'apiculteur, *b)* de la société d'apiculture, *c)* des inspecteurs de ruchers, *d)* de l'Institut du Liebefeld. Il nous faudrait tout relever, mais le temps et la place nous manquent. Contentons-nous de quelques points importants. L'apiculteur ne peut connaître toutes les maladies, lesquelles exigent l'emploi du microscope, par contre, il doit être apte à connaître une colonie saine quant à son aspect, couvain, force et par déduction savoir reconnaître à temps toute anomalie. *L'apiculture devrait être interdite à quiconque ne peut y parvenir.* Il y a lieu d'annoncer et de faire analyser, dans chaque cas, les colonies mortes, même si c'est de faim, orphelinage ou dysenterie ; refuser les colonies, essaims et reines de source inconnue. Les sociétés ont pour tâche d'instruire l'apiculteur. Le *Bulletin*, pour divers motifs, ne suffit pas. Des cours et conférences suivis de discussions sont indispensables, mais hélas ils ne sont pas fréquentés par ceux qui en ont le plus besoin. Dès lors, les visites de ruchers faites méthodiquement en présence des propriétaires constituent la meilleure formation. *A noter que les sociétés ont le droit de visiter les ruchers des non-sociétaires* et les membres du comité sont les aides et les remplaçants de l'inspecteur des ruchers. L'inspecteur des ruchers doit connaître la nature des maladies et leurs traitements, ainsi que la connaissance des lois et règlements. Quant à l'Institut, son but est de donner un diagnostic sûr et rapide.

L'exposé du Dr Morgenthaler fut vivement applaudi et remercié par M. Dévaud. Une large discussion permit de mettre divers sujets au point et l'on entendit encore un rapport de M. Dietrich, président de la Fédération, sur la Caisse d'assurance et le travail accompli dans le canton par les inspecteurs des ruchers depuis l'entrée en vigueur du règlement de 1937.

A midi, un excellent dîner, servi à l'Institut, réunit tout le monde autour de la direction de l'école et des maîtres du cours, et d'aimables paroles furent échangées.

L'après-midi fut consacré essentiellement à des travaux pratiques au rucher de l'école sous l'experte direction du Dr Morgenthaler.

Ainsi se termina cette précieuse journée, riche en enseignements et en judicieux conseils, que chacun s'efforcera de mettre sagement en pratique pour le plus grand bien de notre apiculture.

J.-M. A.

Section du Val-de-Travers

Assemblée du 15 juillet 1944.

Au flanc de la colline, non loin de la forêt, dans un lieu idéal, je situe une petite maison... (photo 1). Petite maison accueillante où les abeilles butinent à qui mieux mieux... où les roses répandent leur parfum... Petite maison où les



apiculteurs du Val-de-Travers se retrouvent en cette belle après-midi du 15 juillet pour une démonstration pratique sur l'élevage et le marquage de reines. M. W. Gindrat, maître de céans, va et vient au milieu de son peuple mystérieux avec toute l'aisance que lui donne une longue expérience accompagnée de recherches, d'études, d'essais. Aidé de quelques apiculteurs, il prend des



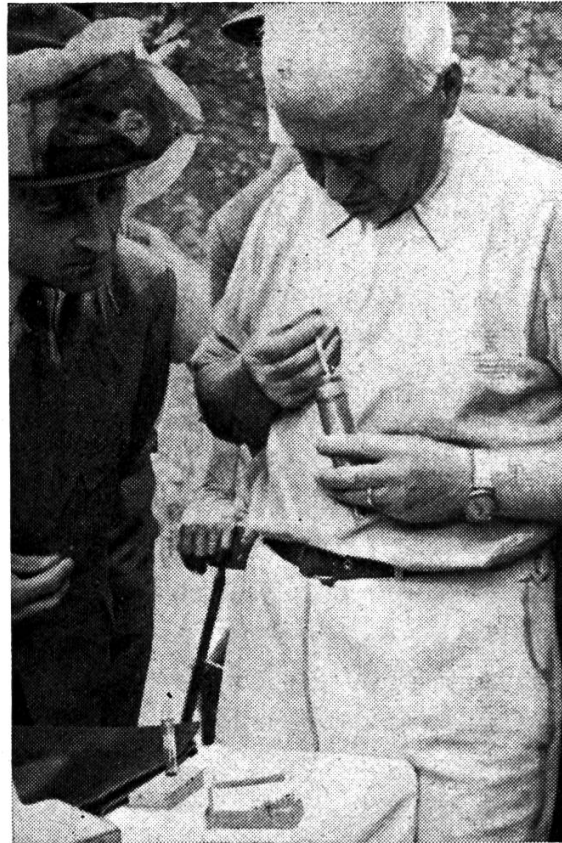
reines, explique sa manière de faire, donne des conseils et communique le fruit de son laborieux travail. Chacun, avec intérêt, se penche sur la reine qui va être marquée (photo 2). Par deux fois, M. Gindrat renouvelle l'expérience (photo 3).

Tandis que M. Louis Loup, président, délégué à la Romande, fait un rapport très détaillé, très agréable, des points de vue de cette assemblée. Délibé-

rations et votations succèdent. Tous les membres présents de la Section du Val-de-Travers se rallient à la proposition des délégués, soit d'élire le président romand pour quatre ans.

Le temps passe vite, il fait si bon, et pour comble Mme Gindrat a préparé une belle surprise. Assis sur l'herbette, chacun savoure les délicieuses tartines, en goûtant les rafraîchissements que M. Loup avait fait transporter, en échangeant aussi idées, expériences, en contant succès et... insuccès.

Peu à peu, « le vent fraîchit, la montagne devient violette, c'est le soir ». Enchantés de cette rencontre, les apiculteurs du Val-de-Travers se quittent non sans avoir chaleureusement remercié M. Gindrat pour son charmant accueil,



pour sa leçon si intéressante, si instructive, ainsi que Mme Gindrat, collaboratrice avisée autant que dévouée.

Au flanc de la colline, non loin de la forêt, je me souviens d'une petite maison... et je lui envoie encore un vibrant merci.

Buttes, ce 2 août 1944.

Marguerite Leuba.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

C'est le dimanche 2 juillet, par un après-midi ensoleillé, que notre société avait convié ses membres à sa troisième visite de rucher à Neuveville.

Tout d'abord, notre président nous convia à une petite séance administrative au foyer du Chasseral qui vient d'ouvrir ses portes, patronné par le Département social romand et dont notre président M. Bolle fut l'un des initiateurs, afin que Neuveville possède aussi son foyer. Après l'examen des statuts de la Romande et la question du sucre pour cet automne, notre président nous fait part de l'admission d'un nouveau membre, puis toute la ruche s'envole pour se poser dans un magnifique jardin où fleurs et fruits firent l'admiration de

tout le monde ; ce paradis, c'était chez notre président qui nous montra différentes ruches et nous fit part de ses expériences, entre autres une système Townley, mais dont la hausse ne renferme pas encore beaucoup de ce délicieux nectar. Puis ce fut chez le collègue Graber que nous poussâmes notre visite ; malheureusement, par suite du noséma qui a sévi dans son rucher, notre collègue a perdu plusieurs colonies, aussi chacun lui adresse des paroles d'encouragement afin qu'il repeuple le plus vite son rucher. *M. S.*

*

Le 6 août a eu lieu à Prêles la réunion de groupe, mais comme notre président nous le fit remarquer ce sont toujours les mêmes figures qui sont là, aussi ce serait avec plaisir que nous verrions de temps à autre d'autres figures. Tout d'abord, ce fut au rucher Reynold Giauque que notre curiosité se pesa, curiosité on peut le dire, car nous, gens de la plaine, nous nous demandions ce que nos collègues du haut faisaient comme récolte cette année, aussi, après la visite de quelques ruches, nous pouvions en déduire que le haut et le bas étaient à égalité pour le moment. Ensuite, ce fut au rucher Jean Sprunger que la visite se poursuivit où l'on vit un essaim de l'année déjà de toute beauté. Disons que partout les ruches étaient très populeuses. Une petite partie administrative nous réunit ensuite à l'Hôtel de l'Ours. *M. S.*

Côte Neuchâteloise

C'est dimanche 10 septembre, à 14 heures, que nous nous réunirons pour la dernière fois, cette saison. Ce sera aux Métairies sur Boudry, chez notre collègue Bindith, inspecteur des ruchers. On y parlera de l'année apicole, de la mise en hivernage, etc. Occasion à saisir de perfectionner ses connaissances en apiculture. *Le Comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

Depuis bien des années déjà, l'assemblée d'été de la grande section de Lausanne a pris le caractère d'une course de famille dans un beau site de notre pays. Cette année, le but choisi était l'antique Romainmôtier.

C'est toujours un moment délicieux que cette rencontre d'amis apiculteurs dans la grande halle de la gare « d'en bas ». Que de cordiales poignées de mains, car ici toutes les classes sociales y sont représentées : il y a de graves professeurs à cheveux blancs et à « lorgnons » (y compris le président), il y a des fonctionnaires, des travailleurs de tous métiers, des fins mécaniciens, des vigneron, des paysans, des retraités et même encore des rentiers, mais tous sous le même emblème : l'insigne de la Romande. Beau symbole de notre petite patrie, n'est-il pas vrai ?

Ce fut donc en ce matin incertain et brumeux du dimanche 9 juillet que l'essaim lausannois débarqua en gare de Croy. Par petits groupes, on se dirige vers notre but. Le paysage pittoresque aidant et surtout grâce au fil des conversations, ce trajet est vite effectué. Ah ! si l'on pouvait capter toutes ces discussions, projets, échecs et les envoyer à St-Sulpice, notre journal pourrait paraître tous les quinze jours.

Voici déjà l'église, mais une courté séance administrative est prévue et c'est dans une accueillante salle de l'hôtel de ville que le président Grandchamp, toujours fidèle au programme, ouvre la séance en souhaitant à tous une bonne journée. Il salue la présence de M. Valet, inspecteur au cantonal pour les abeilles et au fédéral pour le sucre. Il déplore l'absence de M. Schumacher, empêché, de M. Magnenat, l'auteur apprécié des « échos » de notre *Bulletin*, qu'une convalescence retient encore chez lui. L'assemblée unanime forme des vœux à ce cher vétéran. Le chroniqueur habituel de la section, M. Chabanel, est également absent par la triste obligation d'assister à l'ensevelissement d'un de ses élèves (suite de l'éternelle imprudence de s'accrocher à un camion). Le secrétaire lit son procès-verbal qui est particulièrement remarqué et applaudi. Il en est de même des comptes et du budget présentés par M. Subilia. Une trentaine de nouveaux membres sont admis, si cela continue...

M. Valet donne de précieux renseignements sur l'attribution de sucre en août prochain. Dans certains cantons, de graves abus ont eu lieu, il faut être vigilant. Quant à la récolte, elle est très inégale, comme souvent à cette saison c'est la montagne qui aura le dernier mot. Un membre s'étonne de la dénomination de miel de raisin de cerises et bientôt... miel de pommes de terre. Il faut réagir. A un coin de table, M. Jaquier, le distributeur de sucre de quatorze. Il écoute, médite et selon son habitude tire des conclusions. Il a une pensée de reconnaissance envers nos autorités et trouve même que l'on est un peu large envers les nouveaux apiculteurs. Toutefois, il espère qu'ils resteront bons membres et n'imiteront pas l'abeille qui pille et qui profite.

Et voici que l'arrivée d'une bonne soupe fumante, bigrement appréciée, fit tarir tous les discours. La séance est levée. c'est l'heure du pique-nique. Après ces moments instructifs et combien reposants, c'est la visite du sanctuaire et du musée. Dans la fraîcheur du lieu, l'on admire la belle architecture et tous ces témoins du passé. Ce sont les restes d'une ancienne abbaye, comme il en existe encore en pays catholique. A côté, le musée où l'on contemple de très vieilles choses de la contrée : anciens manuscrits, tableaux, ustensiles, outils aratoires, etc. Voici d'anciens uniformes qui nous rappellent la triste réalité. Vainement, on cherche une ancienne ruche, elle n'y figure pas et c'est grand dommage.

Tout cela est excessivement intéressant, mais le temps passe et c'est déjà la descente sur La Sarraz. Un petit crochet pour la visite de la belle rangée de ruches de Mme Guignard, sous de magnifiques cerisiers chargés. La récolte a été prélevée, les ruches sont fortes, il y a des menaces (!) de miellée...

Par un chemin rocailleux, on s'engouffre dans les agrestes gorges du Nozon. Vraiment, cela nous rappelle la haute montagne, l'air y est frais, tonique et souvent l'on va chercher bien haut ce que l'on a sous la main.

C'est au sortir de ce « tunnel » en pleine nature, presque sauvage, qu'apparaît l'hôpital de St-Loup. Lieu paisible où règne la souffrance, mais qui, Dieu merci, est encore à l'abri des bombardements. Les arbres fruitiers des alentours sont méticuleusement entretenus et chargés de fruits. Voici les souriantes sœurs si dévouées. Dans une chambre à manger, l'on admire une ravissante peinture murale, travail de patience, de finesse, travail d'une sœur, travail d'un ange.

L'on se regroupe pour encore une petite descente et atteindre la gare de La Sarraz où nous cueille un train bondé de promeneurs, de militaires et de paniers de cerises.

Encore une journée qui restera dans le souvenir. Un grand merci au vaillant Comité de la « Lausanne ».

Un participant.

Société d'apiculture du Jura-Nord

Cours d'apiculture, été 1944.

Le cours d'apiculture de l'été 1944, organisé par la Société d'apiculture Jura-Nord, s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Le programme, qui en avait été établi au début par le maître du cours soussigné, fut tenu en tous ses points. Il y eut trente-huit inscriptions. Tous les participants témoignèrent d'un vif intérêt tout au long des diverses séances — il y en eut cinq de quatre heures chacune — et se virent décerner, à la fin du cours, le certificat de capacité, prévu pour débutants. A noter que les trois quarts d'entre eux étaient déjà des apiculteurs actifs, plus ou moins expérimentés.

Les diverses séances eurent lieu aux dates suivantes : 1re : le 1er avril à Courroux, rucher de M. J. Etique, maître du cours et ferme Brechbühler, plaine de Bellevie. Trente-trois participants. 2me : le 7 avril à Courroux, rucher de M. J. Etique, et en salle de théorie, collège de Courroux. Trente-deux participants. 3me : le 20 avril à Courroux, rucher ferme Oppliger, Les Rondez et rucher de M. J. Etique. Trente-deux participants. 4me : le 8 juillet à Courroux, rucher de M. J. Etique. Vingt-huit participants. 5me : le 15 juillet au rucher modèle de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, rucher de l'apiculteur

jurassien. Séance en commun avec les participants du cours d'apiculture organisé par la Société d'apiculture Erguel-Prévôté. Vingt-six participants, au total septante. M. Cerf, professeur de l'établissement, en l'absence de M. Chavannes, directeur, souhaita la bienvenue aux participants, au nom de la direction de l'établissement. M. Gisiger, président de la Section Jura-Nord et M. Wiesmann, président de la Section Erguel-Prévôté, étaient présents.

Lors d'une séance du cours et en fin de cours, les participants furent mis au courant des avantages que leur réservait la qualité de membre d'une section d'apiculture, sous-section de la Romande et furent invités, du moins ceux non inscrits à une section, à demander leur admission soit à la Section d'apiculture Jura-Nord ou à celle de l'Erguel-Prévôté.

En résumé, l'on peut dire qu'un excellent travail fut fourni, tant pour la bonne cause de l'apiculture jurassienne en particulier que pour l'apiculture en général. Bon nombre de participants émirent le vœu que l'an prochain un cours de perfectionnement soit organisé. Puisse leur vœu se réaliser !

Courroux-Berlincourt, le 2 août 1944.

Le maître du cours : *J. Etique*, instituteur, Courroux.
Le secrétaire du cours : *P. Bregnard*, instituteur, Courroux.



Section de Nyon

Le 16 juillet dernier, la Section de Nyon avait sa séance d'été à Gingins, rucher Bær. Le temps était favorable et l'assistance nombreuse. Pour la deuxième fois en deux ans, notre cher président central nous faisait l'honneur d'être des nôtres. La séance débuta par une courte partie administrative, au cours de laquelle vingt-six nouveaux apiculteurs sollicitèrent leur admission, ce qui porte l'effectif de la section à quelque cent quatre-vingts membres. M. Gapany nous entretint ensuite, avec sa verve et son humour si communicatifs, de ses souvenirs et expériences en apiculture. Il dit tout son plaisir d'être à nouveau notre hôte. M. le président central fut chaleureusement applaudi et vivement remercié par M. Soavi. Une petite collation terminait cette rencontre, trop courte au gré de beaucoup et dont chacun emporta un bienfaisant souvenir.

Ed. Bassin, secrétaire.